

3^e département

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 77 00
Fax +41 58 631 50 71
www.snb.ch

Zurich, le 17 décembre 2020

Marché monétaire

Exclusion des obligations à taux variable basées sur le Libor des titres admis par la BNS dans ses pensions

Madame, Monsieur,

La fixation des taux Libor pour le franc et d'autres monnaies cessera vraisemblablement fin 2021 (sauf pour le dollar des États-Unis pour certaines échéances). La Banque nationale suisse (BNS) soutient les intervenants sur les marchés financiers dans le processus de transition à des taux de référence plus solides tels que le SARON. Elle réduit par là même les risques qui peuvent découler de la disparition du Libor. Pour cette même raison, elle va exclure à compter de fin 2021 toutes les obligations à taux variable basées sur le Libor de la liste des titres admis dans ses pensions. Elle y maintiendra en revanche les obligations à taux variable indexées à d'autres taux de référence.

Cette adaptation concerne peu de titres et ne fera donc reculer que de manière minimale le volume des titres admis par la BNS dans ses pensions. Elle apparaîtra dans le fichier «Titres éligibles: mutations» à fin 2021.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Banque nationale suisse

Marcel Zimmermann
Chef de la division
Marchés monétaire et des changes

Roman Baumann
Chef de l'unité
Marché monétaire